



Du 1er janvier au 29 février 2016



Jusqu'à

**30** €

remboursés\*

pour l'achat d'un Motorola  
Moto X+1

DAS Moto X+1 : 0.558W/Kg\*\*

1. Achetez un Motorola Moto X+1 entre le 01/01/16 et le 29/02/16 dans une enseigne affichant l'opération (hors pack opérateur et hors marketplace). EAN éligible : 6947681520516

2. Imprimez et remplissez le bulletin ci-dessous ou indiquez vos coordonnées sur papier libre.

3. Joignez impérativement au bulletin ou au papier libre :

- La photocopie de la facture entière prouvant votre achat d'un Moto X+1 avec le libellé et le prix de l'appareil acheté.
- L'original du code-barres du produit acheté (photocopie non acceptée).
- L'original de la vignette IMEI découpée sur l'emballage du téléphone (photocopie non acceptée)
- Un IBAN + BIC présents sur votre RIB. Ils sont obligatoires pour obtenir votre remboursement. L'IBAN commence par FR et est suivi de 25 caractères. Le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier l'établissement bancaire.

4. Envoyez l'ensemble des éléments de votre dossier dans une enveloppe suffisamment affranchie au plus tard 10 jours après la date d'achat et 15 jours si achat web (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

OPERATION MOTOROLA X+1  
FACILITY N° 151003  
13844 VITROLLES CEDEX

Merci de remplir lisiblement et en majuscules les informations ci-dessous :

Mlle  Mme  M

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Email : .....

\*Offre promotionnelle réservée aux particuliers résidents en France Métropolitaine (Corse incluse), DROM COM et Monaco du 01/01/16 au 29/02/16, permettant d'obtenir un remboursement différé de 30€ TTC pour l'achat d'un Moto X+1 d'une valeur minimum de 30€ TTC, dans une enseigne affichant l'opération (hors packs opérateurs, hors marketplace). La demande de remboursement est à effectuer au plus tard 10 jours ouvrés après la date d'achat ou 15 jours si achat web (cachet de La Poste faisant foi). Seules les demandes comportant l'ensemble des pièces et informations demandées seront prises en compte. Cette offre est réservée aux personnes physiques majeure, limitée à un remboursement par foyer (même nom, même adresse) ou par IBAN + BIC. Non cumulable avec toute autre offre en cours. Vous recevrez votre remboursement sous 8 à 10 semaines environ à compter de la réception de votre dossier conforme. Aucun remboursement ne sera effectué sans RIB. Extenso Telecom se réserve le droit discrétionnaire de suspendre, modifier et/ou annuler la présente offre de remboursement en cas de nécessité. Frais d'envoi de la demande non remboursés. Toute demande illisible, raturée ou incomplète sera considérée comme nulle. Tout dossier frauduleux ou ne respectant pas les conditions de l'offre sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Les réclamations envoyées après le 31/03/2016 ne seront plus traitées. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 09 70 82 00 58 (du lundi au vendredi de 9h à 19h) numéro non surtaxé. Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données vous concernant sur demande écrite à : Opération Moto X+1 - Facility N°151003 - 13844 VITROLLES CEDEX

EXTENSO TELECOM, société anonyme au capital de 14 381 340€ - RCS Lyon 344 024 732 - 1 chemin du plateau - 69670 DARDILLY

\*\* Le DAS (débit d'absorption spécifique des téléphones mobiles) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. Visuel non contractuel.